

Service instructeur

DSOL - Service insertion et développement local

Service consulté

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION : PROTOCOLE D'ACCORD
RELATIF AU PLAN LOCAL PLURIANNUEL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
(PLIE) DU PAYS DE LA RÉGION MULHOUSIENNE 2017 - 2021**

Résumé : Il est proposé à l'approbation du Département du Haut-Rhin et à la signature de son Président, le protocole d'accord relatif au Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays de la Région Mulhousienne 2017 – 2021, porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation du même territoire (MEF).

Depuis 2010, la collaboration entre les deux institutions vise l'accompagnement direct des bénéficiaires du revenu de Solidarité active(rSa) par la valorisation des crédits d'insertion relevant de la politique départementale en tant que contrepartie aux fonds européens mobilisés par la MEF via le PLIE. Sans effort financier additionnel pour la collectivité, l'offre d'accompagnement est augmentée. Au total, sont ainsi disponibles 30 référents et 2 800 places d'accompagnement, dont au moins la moitié pour des bénéficiaires du rSa, sur le territoire d'intervention du PLIE (MULHOUSE Alsace Agglomération - M2A - et ENSISHEIM).

Ce rapport n'a pas d'incidence financière.

Le PLIE du Pays de la Région mulhousienne s'inscrit dans la stratégie territoriale pour l'insertion et l'emploi en aidant des personnes en difficulté économique et sociale à se réinsérer professionnellement, conformément à l'article L. 5131-2 du Code du travail et à la circulaire DGEFP 2009-22 du 8 juin 2009 qui cadrent ces plans.

Il a pour vocation de mettre en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation sur son territoire d'intervention. Il s'adresse aux personnes résidant sur le périmètre des 39 communes de MULHOUSE Alsace Agglomération et de la Ville d'ENSISHEIM et se trouvant dans les situations suivantes : chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, allocataires des minima sociaux, jeunes peu ou pas qualifiés...

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne (MEF), vise plus généralement, à impulser, fédérer et gérer les politiques et les actions en faveur de l'emploi qui lui sont confiées.

Le Département est associé à certains de ces projets qui participent grandement à la dynamique économique locale, à la préparation et au retour à l'emploi de publics particulièrement fragiles dont les bénéficiaires du rSa (exemple : recrutement par Peugeot, gestion prévisionnelle des emplois sur le territoire, secteurs d'activités en tension, clauses d'insertion, etc.).

C'est pourquoi, le Département du Haut-Rhin a été co-signataire des deux protocoles précédents aux côtés de l'Etat, la Région, la M2A, ENSISHEIM.

En continuité, l'enjeu du présent protocole d'accord est de reconduire le PLIE pour une période de cinq ans, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021 et de lui permettre de lever les fonds européens.

En outre, le Département est également lié à la MEF-PLIE par deux autres documents contractuels :

- la convention de partenariat dans le cadre de la politique départementale d'insertion sur le Pays de la Région Mulhousienne 2015-2016, renouvelée pour deux ans par tacite reconduction,
- l'accord local sur les interventions du Fonds Social Européen, - inclusion 2014/2020 avec également la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi - DIRECCTE /Préfecture du Haut-Rhin.

Lors des négociations relatives à la programmation FSE 2014 – 2020, le Département a fortement insisté auprès des instances régionales de gestion du Fonds Social Européen (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes - SGARE - et DIRECCTE), pour que la Maison de l'Emploi et de la Formation puisse être maintenue dans ses missions d'Organisme Intermédiaire, gestionnaire du FSE via le PLIE, mettant en avant ses compétences et cette expérience de partenariat réussie.

En conclusion, il est proposé d'approuver et de m'autoriser à signer le protocole d'accord relatif au Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays de la Région Mulhousienne 2017-2021, joint en annexe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Brigitte KLINKERT